

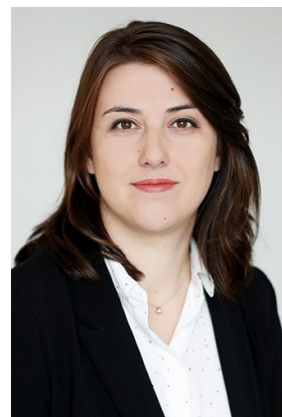
BETTO SERAGLINI

Camille LUCOTTE

Collaboratrice

Tél. : +33 (0) 1 40 55 38 77

camille.lucotte@bettoseraglino.com



Camille Lucotte est spécialisée en droit pénal, droit pénal des affaires internationales, contentieux des affaires et droits de l'homme. Elle intervient sur des dossiers sensibles en matière d'espionnage industriel, d'abus de biens sociaux, de corruption et de crimes contre l'humanité.

Avant de rejoindre BETTO SERAGLINI, Camille Lucotte a travaillé à la Cour pénale internationale à La Haye ainsi qu'auprès du Défenseur des droits.

Camille Lucotte plaide devant les juridictions françaises et étrangères, en français et en anglais.

LANGUES

Français, Anglais

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2018	Collaboratrice, BETTO SERAGLINI
2017-2018	Collaboratrice, Cabinet Martin Pradel
2017	Stagiaire, Bourdon & Associés
2016	Assistante juridique, Cour internationale de Justice (CIJ), La Haye (Pays-Bas)
2016	Assistante de recherche, Professeur Sharon WEILL Contribution au rapport "Terrorisme et état d'urgence – Jurisprudence des hautes juridictions françaises" publié par Open Society Justice Initiative
2015	Chargée de projets, SOS Enfants Sans Frontières
2013	Chargée de projets, Défenseur des droits - Division Droit des enfants
2010	Assistante juridique, Dassault Systèmes, Boston (Etats-Unis)

FORMATION

2017	Barreau de Paris
2015	Master 2, Droits de l'Homme et droit humanitaire, Université Paris II (Panthéon-Assas)

2012	Master 2, Droit public international et européen, Université Paris Sud (Paris-Saclay)
2009	Master 1, Sciences criminelles, Université Montesquieu Bordeaux IV
2009	Master 1, Droit pénal, Université Montesquieu Bordeaux IV

PROFILE

Membre du réseau État d'urgence et antiterrorisme

EXPÉRIENCE

Droit pénal des affaires

Défense d'un homme d'affaires d'Europe de l'Est visé par un mandat d'arrêt européen dans une affaire de fraude fiscale et de détournement de fonds publics.

Défense d'un diplomate, poursuivi en Allemagne, en France et en Belgique, pour des faits d'espionnage et de terrorisme.

Défense d'un grand groupe industriel français victime de faits d'espionnage par une entité étatique étrangère.

Défense d'un homme d'affaires saoudien suspecté d'être impliqué dans le financement présumé illicite d'une campagne électorale et mis en examen pour des faits de détournement de fonds publics et de corruption d'agent public étranger.

Défense des héritiers d'un ancien Chef d'Etat africain, dans leur contestation de saisies pénales opérées à leur détriment dans le cadre de procédures pénales engagées contre l'entourage de leur père, pour des faits de détournement de fonds publics.

Défense d'un homme d'affaires français poursuivi pour abus de biens sociaux, faux en écritures et exercice illégal d'une profession réglementée.

Défense du Conseil National des Barreaux, plaignant dans des affaires d'exercice illégal de la profession d'avocat.

Défense d'une entreprise allemande victime d'espionnage industriel de la part d'une entreprise française concurrente.

Défense d'une entreprise espagnole victime de faits d'escroquerie, dans le contexte de l'acquisition d'un navire de course.

Défense d'un homme d'affaires belge poursuivi pour contrefaçon.